La ville d'Ecully

Faire face à la dépendance

Une personne devient dépendante quand elle ne peut plus faire les gestes simples de la vie de manière autonome et sans assistance. Avec l'âge, les risques de dépendance augmentent.

FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA DÉPENDANCE

Pour financer vos dépenses liées à la dépendance, vous pouvez solliciter la mise en place d'un Plan d'Action Personnalisé ou le dépôt d'un dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Ces aides peuvent permettre de réduire votre « reste à charge ».

En fonction du degré de dépendance, le dossier administratif est géré par les caisses de retraite ou la Métropole de Lyon.

Le saviez-vous ?
Les niveaux de dépendance sont classés en 6 groupes « iso-ressources » (Gir). À chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour

» (Gir). A chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Le niveau de dépendance ouvre droit à des aides particulières.

Exemples : Gir 1 : Une personne qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants.

Gir 6 : Une personne n'ayant pas perdu son autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.

PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ (PAP) POUR LES PERSONNES EN GIR 5 ET 6

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) POUR LES PERSONNES EN GIR 1 À 4

LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser